



Et maintenant, le gouvernement augmente de 20% le forfait hospitalier !

Le forfait hospitalier vient, subrepticement, de passer de 20 à 24 euros par jour, soit une augmentation de 20 % !

Un travailleur contraint de passer un mois à l'hôpital pour une maladie grave ou un accident devra donc déboursier 720 euros, contre 600 euros jusque-là !

Rappelons que le forfait hospitalier a été instauré en 1983 par un gouvernement de « gauche ». Il faisait alors partie d'un arsenal de mesures remettant en cause l'existence d'une Sécurité sociale fondée sur le salaire différé, l'objectif étant d'y substituer une enveloppe fermée, soumise aux contraintes du budget de l'État.

Quand il a été instauré, le forfait hospitalier était de 20 francs par jour, c'est-à-dire un peu moins que le SMIC horaire brut (à l'époque 21,02 francs). 24 euros aujourd'hui, c'est deux fois le SMIC horaire brut (12,02 euros). Par conséquent, l'hospitalisation reviendra deux fois plus cher au travailleur hospitalisé aujourd'hui que lors de son instauration.

Qui va d'abord faire les frais de cette mesure ? Les catégories les plus fragiles et notamment celles qui, pour des raisons financières, renoncent à prendre une mutuelle.

Pendant ce temps-là, le gouvernement débloque près de 7 milliards supplémentaires pour le budget des Armées !

■ L'argent pour la Sécu et les hôpitaux, pas pour la guerre !

À l'occasion du 8-Mars, Journée internationale de défense des droits des femmes,

TOUTES ET TOUS À L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

À L'INITIATIVE DE LA COMMISSION FEMMES TRAVAILLEUSES DU PARTI DES TRAVAILLEURS

SAMEDI 7 MARS, 14 H 30, AU PALAIS DES GLACES À PARIS

37, rue du Faubourg-du-Temple à Paris, métro République ou Goncourt

Y prendront la parole des accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH), des agentes de ménages, des soignantes, des salariées de la grande distribution, des jeunes...

Adhérez au Parti des travailleurs. Lisez *La Tribune des travailleurs*.

Je souhaite adhérer au Parti des travailleurs.

Nom, prénom :

Adresse :

Courriel et/ou téléphone :

A retourner à : contact@parti-des-travailleurs.fr ou à Parti des travailleurs,

BP 31, 93105 Montreuil Cedex.

Accédez au site du
Parti des travailleurs
en flashant le QR Code

